



Colloque International sur
« LES ENJEUX PERTINENTS DE LA MARITIMISATION »
18 au 20 juin 2019 à Toliara - Madagascar
Organisé par l'Académie Malgache et le Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
Avec le concours de l'Institut Halieutique et des Sciences Marines de
l'Université de Toliara

1. LE COLLOQUE

L'organisation de ce colloque résulte de l'initiative conjointe prise par deux institutions, en rapport avec leurs missions et statuts respectifs, que sont respectivement l'Académie Malgache et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

De par sa transversalité, ce colloque est ouvert à toutes les disciplines scientifiques et spécialités au sens large, et également aux parties intéressées au niveau national, régional et international.

Les publics cibles sont très variés. A titre indicatif ils peuvent être des chercheurs, des enseignants, des étudiants, des opérateurs économiques, des organismes aussi bien étatiques que privés.

Thème du Colloque

Le thème global du colloque portera sur :

« Les enjeux pertinents de la maritimisation pour un développement durable »

Ce thème est en étroite relation avec l'objectif numéro 14 des Objectifs de Développement Durable (ODD) préconisés et adoptés au niveau de l'Organisation des Nations Unies (ONU). L'atteinte de cet objectif peut contribuer à celle des 16 autres ODD. En effet, cet objectif n°14 a pour intitulé : « *Conserver et exploiter de manière durable les océans et les mers aux fins du développement durable* ».

Quant à 'la Maritimisation', elle découle d'un néologisme créé par le Professeur d'Université RAZAFINDRAMBAO Renée. C'est un concept traduisant qu'il faut s'occuper de tout le secteur maritime, en valorisant toutes ses ressources et potentialités. De façon globale, il faut aimer

'la Mer' et ne pas lui tourner le dos, et plus particulièrement pour les pays insulaires dont Madagascar, le fait de s'occuper et donner de l'importance à 'la Mer' devrait être une vocation tout à fait naturelle.

A Madagascar, la Stratégie Nationale de la Recherche en vigueur s'inscrit dans le contexte des Objectifs du Développement Durable et s'attèle à trouver les voies et moyens pour asseoir les actions menées, à travers plusieurs axes de recherche prioritaires définis dans les plans directeurs. C'est ainsi qu'a été élaboré et mis à jour en 2018 le Plan Directeur de la Recherche en Sciences Marines qui est également un domaine prioritaire du développement. Les Sciences de la Mer sont pluri et interdisciplinaires, incluant entre autres la biologie des espèces, la compréhension du fonctionnement des écosystèmes littoraux et/ou côtiers, la socio-économie, le droit, les activités de conservation, la valorisation des milieux et des ressources marines, la biotechnologie, l'archéologie sous-marine, le patrimoine subaquatique... Le milieu marin représente actuellement des enjeux importants qui sont à la fois économiques, sociaux, culturels, environnementaux liés aux catastrophes naturelles et au changement climatique.

En somme, il s'agit dans ce Colloque de concilier la pertinence du processus de maritimisation d'une part, et la contribution à l'effectivité d'un développement durable en conformité avec les ODD d'autre part. De ce fait, le thème du colloque sera abordé sous différents angles par plusieurs disciplines (*liste non exhaustive*): littérature, linguistique, anthropologie, histoire, climatologie, droit, philosophie, religion, aquaculture, biologie, écologie, gestion, économie, archéologie, sciences du patrimoine, etc ...

Les Axes du Colloque

A partir du thème global, le colloque s'articulera autour de quatre (04) axes principaux relevant respectivement de :

Axe 1 : Gestion durable des Ressources et des Écosystèmes marins

Axe 2 : Biodiversité marine et Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

Axe 3 : Économie bleue et Civilisation de la mer

Axe 4 : Droit maritime et océanique

Chaque axe est présenté sommairement dans ce qui suit, tout en précisant à titre indicatif des sujets pouvant être abordés et traités par le biais de propositions de communications scientifiques.

Axe 1 : Gestion durable des Ressources et des Écosystèmes marins

Malgré les mesures mises en place pour une gestion durable, les pressions humaines, le changement climatique et ses impacts persistent dans les habitats marins. Les activités anthropiques sont aggravées par la disparition des forêts et la proximité des grandes agglomérations. Les effets du changement climatique commencent également à être observés dans les écosystèmes marins et côtiers. La Gestion Intégrée des Zones Côtières, outil privilégié pour parvenir à un développement harmonieux des zones côtières et marines soucieux de l'environnement, vise à mettre en cohérence toutes les actions sur un territoire donné. Elle promeut la mise en cohérence de la gestion durable des pêcheries, l'approche écosystémique, la conservation de la biodiversité, la lutte contre les pollutions d'origines diverses, la gestion des risques, etc ...

Quelle que soit la politique gouvernementale axée sur la mer et les initiatives pour un développement durable qui y sont liées, la santé des milieux constitue la référence de base. Un écosystème en bonne santé peut fournir les produits et les services dont la population a besoin. Le respect du volet environnemental peut également mener vers une forme de gestion qui met en exergue la durabilité de ces écosystèmes. L'autre aspect tout aussi important, est l'interdépendance de ces biotopes.

Aussi, les travaux présentés liés à la gestion écosystémique prendront en considération :

- le soutien à l'anthropologie maritime pour la gestion durable au niveau local ;
- la réalisation et évaluation de l'efficacité d'une approche comparative des modes de gestion durable des espèces marines ;
- le suivi à court terme des récifs coralliens et des milieux adjacents dans les milieux littoral et océanique, à moyen terme de la pollution biologique, chimique, physique et sonore marine, et à long terme des paramètres physico-chimiques et de la variation du niveau de la mer lié au changement climatique.

Axe 2 : Biodiversité marine et Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

La considération de la connectivité entre la biodiversité marine, source de la capacité productive océanique et la sécurité alimentaire est essentielle. De par la complexité systémique des parties concernées et actives dans le domaine océanique, la maîtrise de la sécurité alimentaire nécessite la compréhension des relations entre les ressources, l'environnement, l'économie, le social et la gouvernance pour une gestion soutenue des ressources et une politique d'amélioration et de renforcement de la sécurité alimentaire.

Figurant dans de nombreux traités internationaux, la sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un des objectifs du développement durable. Aucun développement ne peut se concevoir dans une situation de dysfonctionnement récurrent, sinon perpétuel de la ressource. La pression croissante de la démographie, de la pollution, du blanchissement des

coraux induit par l'acidification du milieu marin et par le changement climatique, la surpêche et l'exploitation illicite, pèse et menace les ressources halieutiques.

Les impacts du changement climatique, l'acidification des océans et la destruction des habitats, aggravent la pression sur les stocks et la vulnérabilité des écosystèmes. Il s'impose alors de s'adapter au changement climatique, de garantir l'exploitation pérenne des ressources marines dans le cadre de la gestion durable, de préserver le bio-fonctionnement de l'écosystème et de maintenir l'état de la biodiversité. En plus de l'impact du changement global, il faut tenir compte des spécificités des écosystèmes et de leurs ressources inhérentes aux caractéristiques climatiques régionales et locales.

Les propositions de communications en rapport avec ce contexte, prendront en considération :

- les écosystèmes résilients ou en bon état garantissant la disponibilité des ressources pour les générations présentes et futures,
- la disponibilité et l'accessibilité des ressources, plus précisément leur utilisation et leur gestion dans la réalisation de la sécurité alimentaire,
- la prolifération des cas d'intoxication par la consommation des animaux marins pratiquée par des communautés locales, peu structurées et vulnérables.

Axe 3 : Économie bleue et Civilisation de la mer

Le terme 'Économie Bleue' tire son origine de la volonté politique de faire de l'océan et de ses ressources les éléments porteurs de l'avenir de l'humanité. Cependant la couleur bleue veut aussi introduire le concept de durabilité dans les activités économiques qui se profilent derrière cette politique. Les mots clés de cette stratégie pour la mise en place de l'Économie Bleue sont notamment : atouts, inclusivité et appropriation.

Tous les pays ayant accès à la mer disposent des atouts considérables pour développer cette économie bleue, en particulier ceux caractérisés par leur insularité, leur emplacement géostratégique avantageux et la richesse de leur biodiversité. L'application de l'intersectorialité et de l'inclusivité de cette stratégie s'avère primordiale. Il est alors important d'assurer une meilleure synergie de tous les secteurs dans sa mise en œuvre afin de lutter contre la pauvreté tout en préservant l'écosystème marin et côtier. Au niveau de l'appropriation, d'autres secteurs innovants devraient être développées, à part les secteurs traditionnels comme le tourisme, la pêche, l'aquaculture et le transport maritime qui sont tous considérés comme porteurs de l'économie bleue.

Ce colloque a pour but de faire dialoguer les acteurs de développement de divers horizons en débattant sur des sujets spécifiques et en présentant des résultats de recherches sur la mer et les intérêts de la mer : intérêt historique, scientifique, économique, environnemental, politique, juridique, culturel, etc ...

C'est ainsi que cet axe thématique sur l'Économie bleue et la Civilisation de la mer prendra en considération :

- la mer dans l'histoire et histoire de la mer, la littérature et le langage de la mer, la question du patrimoine lié à la mer et aux océans,
- les ressources marines et les populations maritimes,
- la biotechnologie marine et l'exploitation des énergies renouvelables marines.

Axe 4 : Droits maritime et océanique

Le domaine du droit maritime et océanique est très vaste et emprunte au droit international, communautaire et interne. Son cadre juridique est complexe et les règles sont variées. C'est le droit des choses, des activités et des événements liés à la mer. Il est pluridisciplinaire et couvre des situations très diverses. Le droit maritime et le droit de la mer recouvrent des notions très concrètes : régime juridique du navire et responsabilité de son équipage, contentieux en matière de contrat de transport maritime, droit des espaces océaniques, protection du littoral et enjeux de développement durable.

Par ailleurs, plusieurs projets de recherche sont menés dans les zones marines par des organismes environnementaux ou par des équipes mixtes. Malgré l'existence de textes réglementaires sur les procédures de demande et d'octroi d'autorisation de recherche, en particulier pour les espèces sensibles ou protégées, les problèmes persistent. Il serait judicieux de fixer les règles juridiques régissant les autorisations de recherche, couvrant l'ensemble des opérations : collecte des données et échantillons, traitements des données, publication des résultats et suivi. D'une manière générale, le sentiment des chercheurs concernés est le besoin de valoriser les règles et procédures juridiques permettant de faciliter l'octroi des autorisations de recherche.

Les questions qui seront traitées dans le cadre de cet axe thématique prendront en considération :

- les sciences marines
- la sécurisation du littoral et des espaces océaniques,
- les îles Éparses.
- Le Droit de la mer

2. COMITÉ D'HONNEUR

Le Président de l'Akademia Malagasy et le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

3. COMITÉ D'ORGANISATION

Présidente : Mme le Prof. RAMANANKASINA Estelle, *Académie Malgache*

Vice-Président : M. le Prof. RALIJAONA Christian Guy, *Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Institut Halieutique et des Sciences Marines de Tuléar(IHSM)*

Membres :

- M. le Prof. RASAMBAINARIVO Jhon, *Académie Malgache*
- M. le Dr ANDRIANIRINA Laza Eric, *Académie Malgache*
- M. le Dr MAHAFINA Jamal, IHSM
- M. le Dr TODINANAHARY Gildas, IHSM
- Mme RAMBOASALAMA Lilia, *Académie Malgache*

4. COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. le Prof MARA Edouard REMANEVY, *Académie Malgache, Institut Halieutique et des Sciences Marines de Tuléar (IHSM)*

Vice-Président : M. le Prof RAFIDINARIVO Elie, *Académie Malgache*

Membres :

- M. le Prof RANDRIANARIVELOJOSIA Milijaona, *Académie Malgache, Faculté des Sciences - Université de Toliara*
- M. le Prof RAFATRO Herintsoa, *Académie Malgache*
- M. le Prof MANJAKAHERY Barthélémy, *Académie Malgache –Comité Régional de Toliara, Faculté des Lettres – Université de Toliara*
- M. le Prof RAFOLO ANDRIANAIVOARIVONY, *Académie Malgache*
- Mme le Prof RANAIVOSON Eulalie, *IHSM*
- Mme le Prof ANDRIAMAMPIANINA Hanitra Sylvia, *Faculté des Lettres – Université de Toliara*

5. APPEL À COMMUNICATIONS

5.1. Communications orales

Les communications regroupées en sessions thématiques par le Comité Scientifique, peuvent être présentées par une ou plusieurs personnes.

Les communications pourront être réalisées pour présenter des travaux de recherche aboutis ou des retours d'expérience comprenant une analyse quantitative ou qualitative des données recueillies.

Vingt minutes sont consacrées à la présentation et dix minutes à la discussion avec le public. Une proposition de résumé de communication ne doit pas dépasser 300 mots (bibliographie non comprise).

5.2. Posters

Les posters regroupés en sessions thématiques par le Comité Scientifique, peuvent être présentés par une ou plusieurs personnes.

Les posters pourront être réalisés pour présenter des travaux en cours, des projets de recherche ou des retours d'expérience.

Cinq minutes sont consacrées à la présentation de chaque poster de la session.

Le public aura 1 heure pour circuler entre les différents posters et pour discuter avec les auteurs.

Une proposition de résumé relatif à chaque poster ne dépassera pas 300 mots (bibliographie non comprise).

5.3. Langues

Malagasy – Français – English.

6. PROGRAMME DU COLLOQUE

- Samedi 15 Juin : Arrivée des participants.
- Lundi 17 juin 2019 : Séance avec les Comités régionaux de l'Académie Malgache.
- Mardi 18 juin et mercredi 19 juin 2019 : Quatre demi-journées à raison d'une demi-journée consacrée par axe thématique.
- Jeudi 20 juin 2019 : Visite de la ville de Toliara et Sortie en mer.
- Vendredi 21 juin 2019 : Départ en car pour Ranohira, près du Massif de l'Isalo.
- Samedi 22 juin 2019 : Retour sur Antananarivo.

7. CALENDRIER

- 21 janvier 2019 : Lancement de l'appel à communication.
- 22 Février 2019 : Fin de l'appel à communication et début du processus de sélection.
- 15 Mars 2019 : Fin du processus de sélection des communications.
- 30 Avril 2019 : Ouverture des inscriptions.
- 1er Mai 2019 : Présentation du programme du Colloque.
- 18 Juin 2019 : Ouverture du Colloque.

8. INSCRIPTIONS

Participants nationaux : 100 000 Ar⁽¹⁾

Étudiants : 50 000 Ar⁽¹⁾

⁽¹⁾ incluant badge, kit de travail, voyage Aller&Retour TANA-TULÉAR, 03 déjeuners des 03 jours du Colloque

Participants de Toliara : 50 000 Ar⁽²⁾

Étudiants de Toliara : 25 000 Ar⁽²⁾

⁽²⁾ incluant badge, kit de travail, 03 déjeuners des 03 jours du Colloque

Participants internationaux : 300 Euros⁽³⁾

⁽³⁾ incluant badge, kit de travail, 03 déjeuners des 03 jours du Colloque.

N.B. : Tout frais d'assurance le concernant (maladie, accident, vol, incendie) est à la charge de chaque participant.

9. CONTACTS

9.1. Académie Malgache

Secrétariat de l'Académie Malgache :

Rue Fernand Kasanga Tsimbazaza

101 Antananarivo - MADAGASCAR

Tél. +261 20 22 210 84 / +261 20 26 276 17 / +261 34 93 882 28

E-mail. akama.acnals@gmail.com / acnals@moov.mg

Mme RAMANANKASINA Estelle

E-mail : smcprim@yahoo.fr

M. RAFIDINARIVO Elie

E-mail: erafidinarivo@gmail.com

9.2. Institut Halieutique et des Sciences Marines (IHSM)

Rue Dr Rabesandratana (ex-Avenue de France)

601 Toliara – MADAGASCAR

Tél. +261 20 94 941 67

E-mail. contact@ihsm.mg

M . MARA Edouard REMANEVY

E-mail : maraedouard@yahoo.fr

M. RALIJAONA Christian Guy

E-mail : ralijaona.christian@gmail.com